

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE ; *Le Pont Ch. Bessièrès*, à Lausanne, par A. Dommer, ingénieur (pl. 1). — *Accumulateurs volumétriques de vapeur*. — Concours pour l'étude du Bâtiment destiné à recevoir l'Ecole de Commerce à La Chaux-de-Fonds : rapport du jury. — Concours d'idées pour l'aménagement du terrain de la Communauté catholique-romaine de Bâle. — Société suisse des ingénieurs et architectes : Commission de la maison bourgeoise en Suisse ; Circulaire du Comité central. — Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes : Assemblée générale statutaire du 12 février 1911 ; séance du 24 février 1911. — Tunnel du Loetschberg. —

Le Pont Ch. Bessièrès, à Lausanne

Par A. DOMMER, ingénieur,

professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne,
Administrateur délégué des Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey.

(PLANCHE I). ✓

HISTORIQUE

L'idée de construire un pont de la Caroline à l'Ecole Industrielle n'est pas nouvelle, puisqu'en 1829 déjà, l'ingénieur Pichard présentait le projet d'une passerelle suspendue. Il y a quelque trente ans, ce problème était fréquemment posé aux candidats à l'obtention du diplôme de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, alors faculté technique de notre Académie.

Le système préconisé alors était celui d'une poutre continue de deux ou trois travées, dont la construction paraissait alors présenter moins de difficultés que celle d'un cantilever ou d'un arc.

En 1897, lors du concours ouvert par la Municipalité de la ville de Lausanne, pour l'étude des trois ponts : Chauderon-Montbenon, Ecole de Médecine-Cathédrale, Caroline-Ecole Industrielle, le jury décerna trois prix aux auteurs des projets dont nous reproduisons ci-dessous l'esquisse.

Les Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey et M. Jost, architecte, à Montreux, qui présentaient le projet « Arc-en-Ciel » (fig. 1), cantilever, amarré à ses extré-

mités, obtenaient le premier prix. Un second prix était décerné à MM. Edouard Elskes, ingénieur, et Paul Bouverier, architecte, à Neuchâtel, pour un pont de même type (fig. 2). Enfin, la Maison Alb. Buss & C^{ie}, à Bâle, obtenait également un prix pour un projet d'arc (fig. 3).

Aucune de ces dispositions ne satisfaisant entièrement le jury, qui critiquait, dans toutes, les poutres principales émergeant au-dessus du tablier, et, au surplus, le manque de raideur des cantilevers, M. Jules Gaudard, professeur honoraire de l'Université lausannoise, rapporteur du jury, émit l'idée d'un pont en arc, avec fermes situées entièrement sous la chaussée.

En 1901, M. F. Schüle, professeur à notre Ecole d'ingénieurs, aujourd'hui professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, et directeur du Laboratoire fédéral d'essais de matériaux de Zurich, fut chargé par la Municipalité de Lausanne des études du pont, à l'heure qu'il est exécuté, études auxquelles ont également coopéré M. le docteur Alp. Vaultier, M. le professeur Bosset et M. Jost, architecte, à Lausanne. Il est probable que ce projet serait resté longtemps encore dans les cartons, si M. Ch^s Bessièrès, banquier, à Lausanne, et bourgeois de cette cité, n'avait, en 1901, légué la somme de Fr. 500 000, avec destination bien définie et à la condition expresse que le pont Cité-Ecole Industrielle soit construit avant son frère d'amont, le pont Ecole de Médecine-Cathédrale.

L'ouvrage fut mis en soumission en 1907. Plusieurs maisons suisses firent des offres. Sur ces entrefaites, divers constructeurs de béton armé présentèrent des études à la Municipalité de Lausanne, qui estima de son devoir de les faire examiner par des hommes compétents.

La question paraissait être entrée dans une nouvelle phase de somnolence ; le Conseil communal se montrait peu pressé de prendre une détermination, la somme à disposition ne suffisant pas à la construction du pont, lorsque, en 1908, M. Victor Bessièrès, frère de feu Charles, offrit de verser une nouvelle somme de Fr. 50 000, à la condition que les travaux soient commencés dans le délai maximum de six mois. La Société des intérêts du Sud-Est, fondée à Lausanne dans le but essentiel d'activer la construction du pont Bessièrès, contribua certainement à la réalisation de l'œuvre.

Entre temps, à la suite de divers compléments d'études, la Municipalité avait jugé utile d'ouvrir une nouvelle sou-



Fig. 1. — Projet Arc-en-Ciel, des Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey et de M. Jost, architecte, à Montreux.